



RÉGION DE
BRUXELLES-
CAPITALE

Chaussée d'Alsemberg 956

1180 UCCLE

Duplex au 1er et 2ème

Superficie brute: 79 m²

Certificat PEB valide jusqu'au:

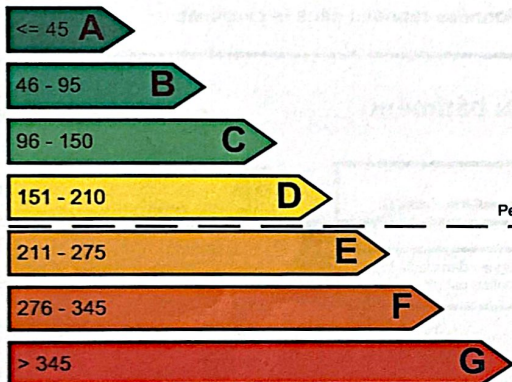
06/03/2026



1

Performance énergétique du bâtiment

Très économe



Performance énergétique moyenne en Région de Bruxelles-Capitale

Très énergivore

Consommation par m² [kWh EP/(m².an)]	779
Consommation totale [kWh EP/an]	61.666

2

Emissions CO2

Emissions annuelles de CO2 par m² [kg CO2/(m².an)]

PEU

BEAUCOUP

168

3

Recommandations

Les 3 premières recommandations pour améliorer la performance énergétique sont:

1. Isoler la toiture en pente ou le plancher du grenier
2. Isoler la (es) toiture (s) plates
3. Isoler les conduites de distribution du chauffage central dans les espaces non chauffés au moyen de produits adaptés.

Retrouvez plus de détails et d'autres recommandations dans les pages suivantes.

4

Informations administratives

Certificat délivré le: 06/03/2016

Affectation: Habitation individuelle

Certificat PEB n°: 20160306-0000329285-01-3

Coordonnées du certificateur PEB:

Nom: LECHAUDÉ Frédéric

Numéro d'agrément: 001045225

Société: FLCO srl

Signature:



RÉGION DE
BRUXELLES-
CAPITALE

CERTIFICAT DE PERFORMANCE ENERGETIQUE

Chaussée d'Alseberg 956, 1180 UCCLE

Certificat PEB N°: 20160306-0000329285-01-3

Certificat PEB valide jusqu'au:

06/03/2026

Annexe

Ce certificat PEB est une carte d'identité qui vise à informer les acheteurs ou locataires potentiels de la qualité énergétique de l'habitation certifiée.

Chaque logement qui est construit, qui est mis en vente ou qui est mis en location en Région de Bruxelles-Capitale doit disposer de ce document, qui a été établi par un certificateur Résidentiel agréé.

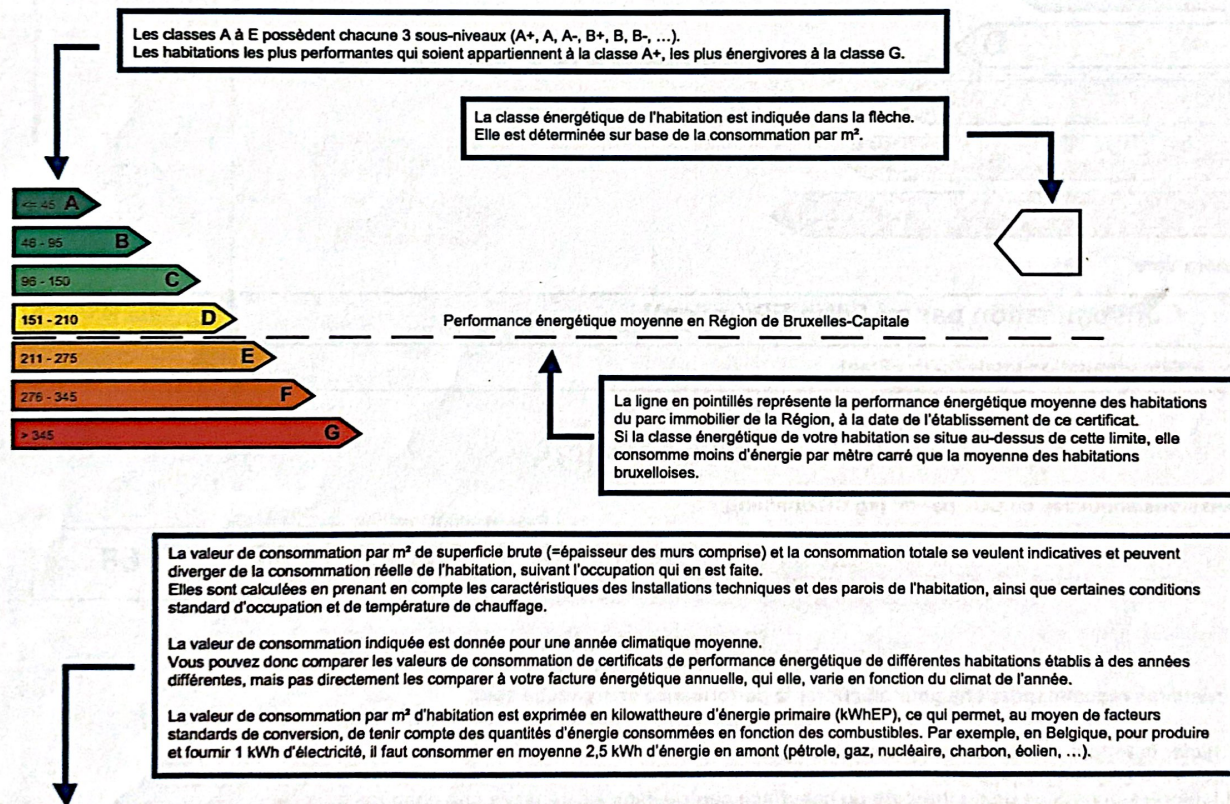
Une copie du certificat PEB est conservée par le propriétaire jusqu'à la fin de sa période de validité. Le certificat PEB reste valide pour autant qu'aucune modification des caractéristiques énergétiques de l'habitation n'ait été constatée, qui soit survenue après la visite sur site du certificateur Résidentiel et pour autant qu'il n'ait pas été révoqué par Bruxelles Environnement.

Si vous constatez des anomalies dans le certificat PEB, veuillez contacter: plaintes-certibru@environnement.irisnet.be

Veuillez trouver ci-dessous plus d'explications concernant les données reprises dans le certificat

1

Performance énergétique du bâtiment



Consommation par m² [kWh EP/(m².an)]

779

Consommation totale [kWh EP/an]

61.666

2

Emissions CO2

Le CO2 est le principal gaz à effet de serre, responsable des changements climatiques.

La quantité de CO2 émise est proportionnelle à la quantité de combustible et d'électricité utilisée pour le chauffage, la ventilation, la production d'eau chaude sanitaire et éventuellement le refroidissement de l'habitation.